



Ecole Publique ARC-EN-CIEL

✉ 10 rue du moulin de la Haie

56 130 Saint-Dolay

☎ 02 99 90 23 95

📧 ec.0561558p@ac-rennes.fr

Procès-verbal du 2nd conseil d'école 2017 - 2018

Jeudi 15 février 2018

Représentants de la MAIRIE	
Joël BOURRIGAUD	Maire de la commune
Emmanuelle GONCALVES	Adjointe aux affaires scolaires
Carole RABILLARD	Responsable des services enfance-jeunesse

Enseignantes	
Cécile COCAUD	Enseignante des TPS PS MS
Amélie LEHEBEL	Enseignante des GS CP
Gaëlle QUEFFELEC	Enseignante des CP CE1
Cécile COUPRIE	Enseignante des CE2 CM1
Laureen PREAULT	Directrice et enseignante des CM1 CM2

Parents représentants	
Mme Maïté JOUBERT	Représentante des parents, élue
Mme Elodie MASSICOT	Représentante des parents, élue
Mme Laëtitia MOREAU	Représentante des parents, élue
Mme Claire GERARD	Représentante des parents, élue
Mme WAHCNICKI Marion	Représentante des parents, suppléante
M. Jean-Louis LE MEUR	Représentant des parents, suppléant

Absents excusés	
Mme Adeline PENOT	Enseignante des TPS PS MS
Mme Hélène MONTEIRO	Enseignante (décharge de direction et complément de services)
Mme Audrey BERTET	Représentante des parents, élue

Présidente de séance : Laureen Préault, directrice. **Secrétaire de séance** : Amélie Lehebel, enseignante

Ordre du jour :

1. Validation du PV du premier CE
2. Vote des rythmes scolaires
3. Horaires de l'école pour la rentrée 2018
4. Vie scolaire
5. Projets
6. Réponses aux questions des parents

🕒 Heure de début : 18H30

🕒 Heure de fin : 19h45

1- Validation du PV du premier conseil d'école

Le procès-verbal du premier conseil d'école a été validé, sans remarque.

2- Vote des rythmes scolaires

La directrice rappelle l'enjeu de ce vote ainsi que les modalités du vote.

Le conseil d'école doit se prononcer sur le maintien à 4 jours et demi ou sur le passage à 4 jours. Si le conseil d'école vote majoritairement 4 jours, l'école passera aux 4 jours l'année prochaine. Si le CE se prononce majoritairement pour les 4 jours et demi, l'école restera à 4 jours et demi ; la Mairie ayant déjà voté le retour aux 4 jours lors du conseil municipal.

Chaque membre de droit à un vote : 5 parents représentants élus, 5 enseignantes, 2 mairie. M.Le Meur, parent suppléant, remplacera Mme BERTET, parent élu, lors de ce vote. Le vote peut se faire à main levé ou à bulletin secret. En cas d'égalité, c'est le vote de la directrice qui est prépondérant. Aucun des votants n'a souhaité faire de vote à bulletin secret.

- Avant de passer au vote, Emmanuelle Goncalvez informe le Conseil d'école qu'il existe un risque de ne pas pouvoir bénéficier des transports le mercredi matin dans le cas où l'école resterait à 4 jours et demi l'année prochaine. Volonté des parents de donner la priorité au primaire pour les tournées de car. Cela semble difficile à mettre en œuvre pour la commune car elle n'est pas décisionnaire : elle dépend de l'intercommunalité ainsi que du collège privé de La Roche-Bernard sur la question des transports scolaires.
- Suite au sondage passé dans les familles, les parents représentants ont fait part des résultats obtenus : 45,9 % des parents souhaitent un passage aux 4 jours, 54,1 % souhaitent le maintien à 4 jours et demi (35,3% pour les TAP le midi et 18,8% pour les TAP le soir). Il y a eu 85 retours sur 150 parents concernés.

Le déroulement du vote s'est fait à main levé. Les résultats sont :

4 jours : 9 voix

4 jours et demi : 3 voix

Abstention : 0

LE CONSEIL D'ECOLE SE PRONONCE EN FAVEUR DE LA SEMAINE A 4 JOURS POUR LA RENTREE 2018

3- Horaires de l'école

Proposition de l'équipe enseignante : 8h40 – 12h // 13h30 – 16h10. Les APC auront lieu après la classe, en fin de journée.

- Emmanuelle Goncalvez informe le conseil d'école que suite à la réunion qu'elle a eu avec les transporteurs, les horaires proposés sont tout à fait envisageables pour la prochaine rentrée. L'arrivée du car se fera vers 8h30/35 le matin.
- Les parents d'élèves soulignent le fait que tous les enfants ne pourront pas forcément avoir accès aux APC étant donné les contraintes liées au transporteur et celles liées à la garderie qui se trouve dans d'autres locaux de la commune.
- Les enseignantes sont bien conscientes de cette problématique. Elles assurent que les APC seront proposés à tous les élèves qui en auront besoin. Déplacer les APC le matin ne résoudrait pas le problème puisqu'on retrouverait les mêmes contraintes. Sur le temps du midi, cela n'est pas envisageable non plus étant donné qu'il n'y a qu'un seul service de restauration pour les élèves.
- D'après Carole Rabillard, une réflexion peut avoir lieu concernant les élèves qui iraient en garderie et qui bénéficieraient des APC.

LES HORAIRES PROPOSES SONT APPROUVES PAR LE CONSEIL :

Matin : 8h40 – 12h00

Après-midi : 13H30 – 16H10

4 – Vie scolaire

- Effectifs

Actuellement, il y a 110 élèves. Sept inscriptions depuis le retour des vacances de la Toussaint et 2 départs pour déménagement. Des inscriptions sont à venir pour la rentrée de mars (en CE2 et TPS). Des familles ont également inscrit leurs enfants pour la rentrée de septembre en PS.

- Les parents s'interrogent sur un risque de fermeture pour l'année prochaine. La directrice informe que les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine sont suffisantes pour rester à 5 classes.

- Sécurité :

Lors du premier conseil d'école, il a été évoqué la problématique de l'alarme incendie. La Mairie a fait les travaux nécessaires pour relier les préfabriqués au bâtiment principal. Un exercice incendie a eu lieu à 10h, le jeudi 15 février. Les élèves n'étaient pas au courant. Ce nouvel exercice a permis de vérifier que l'alarme du bâtiment principal était effectivement reliée au préfabriqué du milieu (avec les deux classes.) Les élèves de ces bâtiments ont évacué les locaux et se sont mis en sécurité en 1min 15. Malheureusement la classe de Gaëlle, dernier préfabriqué, n'a pas pu être évacué car l'alarme n'était pas audible dans le préfabriqué. De nouveaux travaux doivent être envisagés pour que l'alarme sonne dans ce dernier bâtiment et ainsi mettre en sécurité TOUS les enfants de l'école.

- La Mairie prend note de ces informations et fera le nécessaire pour que l'alarme puisse être audible dans le dernier préfabriqué. Elle souhaite que Béranger Doizi, responsable technique de la commune, soit prévenu lorsqu'il y a des exercices de ce type afin qu'il puisse prendre notes des difficultés rencontrées.
- Suite à une interrogation de parent, les enseignantes assurent que le déclenchement de l'alarme à partir de la classe de Gaëlle est possible mais il n'y a pas de lien avec les autres bâtiments.

- Equipement et travaux

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour de les avoir équipés de rangements collectifs comme il a été demandé lors du premier conseil d'école. Gaëlle a également eu une armoire pour ranger son matériel.

Egalement, le préfabriqué du milieu est dorénavant équipé d'une ligne téléphonique (extension de la première ligne), comme cela avait été souhaité par l'équipe enseignante.

La Mairie a entamé des travaux pendant les vacances de Noël pour fermer le préau de la cour de l'élémentaire. En effet, le préau n'assurait pas sa fonction de protection puisqu'en temps de pluie les trois-quarts du préau étaient mouillés. Il s'agit de fermer le préau en bas par un bardage bois et à partir de la mi-hauteur par du verre-sécurité. L'équipe enseignante s'interroge sur la fin des travaux.

- La Mairie informe le conseil d'école que la commande des panneaux de verre a pris un peu de retard mais que cela est en cours. Elle espère la fin des travaux du préau pendant les vacances de février.

L'équipe enseignante souhaite savoir s'il était possible d'installer des lumières plus puissantes à l'extérieur : cour élémentaire, préfabriqué, préau et entre le portillon et la porte d'entrée.

- La Mairie prend note et veillera à fournir un éclairage plus puissant.

Un arbre a été planté dans la cour de l'élémentaire.

Concernant la cour maternelle, les enseignantes aimeraient savoir si la Mairie avait réfléchi à une enveloppe budgétaire pour égayer la cour. Egalement, elles s'interrogent sur la faisabilité, d'un point de

vue règlementaire, de faire fabriquer par des parents de petites structures pour permettre aux enfants de grimper, de sauter, etc.

- La Mairie informe le Conseil qu'il est possible de faire une fresque sur le mur peint en blanc et que l'autre mur devrait être prochainement peint en blanc également car elle a eu l'accord de la voisine. Il est possible de mettre des bacs à fleurs ou de la végétation pour isoler la cour de la route. Concernant le budget, la Mairie informe qu'elle a privilégié des fonds pour rééquiper les classes en manuels. Concernant la réglementation de permettre aux parents de construire de petites structures, la Mairie se renseignera mais cela semble compromis au vu des normes actuelles.

5 - PROJETS

- ✓ Le premier volet concerne le parcours de l'élève en cycle 1, 2 et 3 pour permettre la continuité des apprentissages et la fluidité du parcours en prenant en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Concernant ce volet, les enseignantes continuent d'utiliser, de remplir et d'étoffer la fiche individuelle de suivis pour assurer la cohérence des aides mises en place pour l'année prochaine.

En cycle 1 : les maitresses ont commencé à remplir le cahier de réussites de leurs élèves pour transmission aux parents avant les vacances de février.

- ✓ Le second volet développé concerne la relation école-parents et la coéducation.

- **D'ouvrir l'école aux parents :**

➔ Création d'un blog d'école : comme cela avait été évoqué, la directrice a ouvert un blog de l'école sur l'ENT « Toutemonannée ». Toute mon année est un ENT approuvé par l'éducation nationale. Une présentation du blog a été faite au conseil d'école. La directrice souligne que c'est un outil indispensable aujourd'hui pour communiquer des informations aux parents mais surtout pour faire connaître l'école aux nouveaux parents. Egalement, trois classes de l'école ont créé un blog de classe : CM1-CM2 / PS-MS / GS-CP dans lesquels les parents peuvent avoir accès au cahier de texte, aux évènements liés à la classe, aux travaux d'élèves, etc.

- Les parents proposent de créer une page sur le blog de l'école pour remplacer leur blog. La directrice informe qu'elle se renseignera sur les modalités possibles.

➔ Matinée portes ouvertes : l'équipe enseignante informe le conseil d'école qu'une matinée portes ouvertes aura lieu le mercredi 25 avril de 9h30 à 11h30. L'objectif de cette porte ouverte est de faire connaître, promouvoir et valoriser l'école communale publique. Elle souhaite mettre en valeur le quotidien de la classe, les apprentissages des élèves, les projets de classe ou de l'école, l'usage du numérique, ... en faisant rentrer le parent dans l'école, le faire participer à une activité, lui faire vivre une situation d'EPS, mettre en lien avec les parents représentants et l'amicale, conforter le partenariat avec la municipalité ... Pour le moment l'organisation exacte n'est pas définie mais cela sera discuté en conseil des maitres après les vacances de février.

- La Mairie se propose de faire passer un article dans le « Saint-Dolay infos. »

➔ A la rentrée de mars, nous recevrons des livres de l'association « Lire c'est partir » qui a pour objectif d'encourager et de développer la lecture dans les familles en leur permettant d'acheter des livres aux

alentours de 1 euros. Durant deux mois, les familles pourront acheter un ou plusieurs livres. Un stand sera également mis en place lors de la PO.

- **Faire appel aux parents** pour accompagner les enfants lors des sorties :

Les sorties prévues pour le moment concernent les rencontres USEP : Sclarugby pour les CM1-CM2 la semaine du 9 avril, rencontre Petit Bal (le 22 mars) et Bal Breton pour les élèves de TPS au CM1 de Cécile.

Egalement, rencontre danse dans le cadre du Printemps des arts à Questembert pour les CE2 -CM1 (le 24 mai).

Ainsi que l'accompagnement lors des séances de natation avec Gaëlle qui débutent demain et qui se termineront le 18 mai. Cécile vient de terminer son cycle d'apprentissage avec les CE2.

- Les élèves ont tous progressé. Ils ont tous passé le Test de fin de cycle 2 avec succès et le teste d'aisance aquatique qui leur permettra de participer à un cycle de voile. Remerciements aux parents accompagnateurs.

Aussi, les parents ont pu accompagner les élèves des petites classes aux spectacles du Forum de Nivillac. PS au CE1 SSSST ! le mardi 13 février et CE2-CM1 Un petit trou de rien du tout le lundi 12 février. Le 22 février les CM1 CM2 de ma classe iront voir Barbelès. Un temps de présentation aura lieu en amont (le mardi) pour aider les élèves à comprendre la pièce.

- En janvier et février, les enseignantes ont rencontré tous les parents de leurs élèves pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.
- ✓ Le troisième et dernier volet développé concerne le parcours citoyen de l'élève.

Les objectifs sont :

- Sensibiliser les enfants aux dangers domestiques. Deux des enseignantes ont participé à une formation pour apprendre à apprendre à porter secours. L'équipe est actuellement en réflexion autour d'une thématique commune pour une période autour d'apprendre à porter secours.
- Muriel Malno, adjointe sociale, est secouriste à la Croix-Blanche. Elle pourrait donc intervenir dans l'école.
- La lutte contre les inégalités filles-garçons :
 - Travail en CM1-CM2 autour de la question des stéréotypes : les stéréotypes à l'école, dans les loisirs et les sports, sur l'orientation et les métiers exercés par les filles et les garçons, sur les représentations autour des compétences féminines ou masculines, sur la parité homme/femme à l'école et dans la société. A réflexion a été élargie à d'autres pays du monde : accès à l'école pour tous, la question vestimentaire, ...
 - Travail en CP-CE1 à partir d'un album d'une famille ours, tous identiques dans diverses situations de la vie quotidienne. Il s'agissait d'identifier le papa et la maman et d'y réfléchir par rapport aux vécus dans enfants dans leur vie quotidienne.
 - Question d'un parent : est-ce qu'il y a eu des changements de comportements ?
 - Pas vraiment car la mixité dans les jeux notamment étaient déjà bien présente à l'école.
- Des sorties pédagogiques auront lieu cette année mais elles ne sont pas encore définies.

6 Réponses aux questions des parents.

- Le parking de la garderie manque d'éclairage et est boueux. Cela cause des accidents.
- La Mairie informe qu'elle a fait l'acquisition de terrain pour organiser la circulation autour de l'accueil de loisirs et donc de la garderie.
- La possibilité de prévoir un vêtement de rechange lorsqu'il pleut (trajets garderie-école) dans le cartable pour éviter que l'enfant soit mouillé dès le matin. Le parapluie semble difficile à utiliser pour les enfants, notamment sur un trajet. Les enseignantes sont favorables.
- Suite à une demande, la directrice informe que les parents n'ont pas encore accès au LSU.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h45.